

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 10 mai 2021  
N° CP-2021-5-8-1

### **8<sup>ème</sup> Commission**

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

### **Service instructeur**

### **Service consulté**

## **ASECOHR INDIVIDUALISATION DE LA SUBVENTION AU TITRE DE 2021 APPROBATION DE LA CONVENTION POUR LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION**

Résumé : Il est proposé l'allocation d'une subvention de 220 000 € à l'Association de Secours et d'Entraide des Conseillers Généraux et anciens Conseillers Généraux du Département du Haut-Rhin, ainsi que l'approbation de la convention pour le versement de la subvention

Lors de sa séance budgétaire du 15 février 2021, le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace a inscrit un crédit de 220 000 €, au titre de l'exercice 2021, en faveur de l'Association de Secours et d'Entraide des Conseillers Généraux et anciens Conseillers Généraux du Département du Haut-Rhin (ASECOHR). Je vous rappelle que la Collectivité européenne d'Alsace est appelée à verser une subvention d'équilibre à l'ASECOHR, conformément à l'article L 3123-25 du Code général des collectivités territoriales.

Il vous est proposé d'attribuer une aide financière départementale de 220 000 € à l'ASECOHR qui sera versée comme suit : 50 % en début d'exercice, le solde au cours du deuxième semestre sur présentation des pièces justificatives. La dépense étant prélevée au chapitre 65 nature 65748 opération P0010005 tranche P0010005T2 (3224-65-65748-031).

Il vous est également proposé d'approuver la convention pour le versement de cette subvention, jointe au présent rapport et de m'autoriser à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY